

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA
Montréal, 13—Un agent de police des Etats-Unis, a arrêté, hier, un nommé Nicholson.

ETATS-UNIS
New-York, 13—Les passagers du steamer Bermuda qui a été jeté à la côte près de Long Island, ont été recueillis par le bateau de sauvetage.

Key West, 13—Marroso, le secrétaire du comité révolutionnaire ici, a été arrêté à l'arrivée du steamer venant de New-York.

Minneapolis, 13—Pendant un concert au Colysée et auquel assistaient environ 1,200 personnes la foudre est tombée sur le mât qui couronne l'édifice.

Oswego, 13—La goélette Downey a eu, hier soir, un abordage avec une barge qui était remorquée par le glide, et a sombré presque aussitôt.

EUROPE
Gênes, 13—Deux cartouches de dynamite ont fait explosion, hier, l'une devant l'église de la Conception et l'autre dans un enclos voisin de l'église de San Lorenzo.

Bruxelles, 13—M. Malon a accepté l'offre du roi Léopold de former un nouveau ministère.

Londres, 13—Les courses pour le prix de Hardwicke, à Ascot, ont eu lieu. Tristan est arrivé premier, Waterford second et Harvester troisième.

Berlin, 13—La question de l'émigration dans les colonies allemandes cause une grande excitation ici. On dit que les amis allemands ont exagéré les avantages qu'offrent ces divers pays afin d'augmenter le courant d'émigration.

Bruxelles, 13—L'excitation causée par la défaite des libéraux n'a pas encore cessé. Les rues, hier soir, étaient encombrées de groupes turbulents, mais la police a réussi à les disperser avant qu'il y ait eu désordre.

La tempête paraît apaisée aujourd'hui, mais on redoute de nouvelles émeutes pour dimanche, lors de la procession de la Fête-Dieu.

Il est probable que le sénat, où les libéraux comptent encore une petite majorité, va être discutés. Les libéraux auront sous peu une assemblée où ils s'entendront sur un programme commun contre les catholiques.

CONSEIL DU COMTÉ DE CARLETON

Le conseil du comté de Carleton a siégé, hier, sous la présidence du préfet, M. Craig.

Etaient présents MM. Thos Kerr, Thos Clark, John Davidson, John Thompson, John Christian, Frederick Morgan, A McDonnell, Alex Gibson, R Cummings, C Taylor, D Gamble, P Cassidy, E Armstrong, H. McBride, N Stuart, F Frisell, Chas Mohr, W H Barry, J F Grierson, Dr Beatty, B M McKay, John Henderson et Wm Ewan.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues par le secrétaire, M. McNab, et adoptées.

Le conseil se forme en comité général sur la répartition des taxes des différentes municipalités du comté. M. le préfet laisse son siège et M. Barry le remplace. Après une demi-heure de délibérations, le préfet reprend son siège et le président du comité fait son rapport comme suit :

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes Nepean, Gloucester, Osgoode, North Gower, Marlboro, Goulbourne, Huntley, Fitzroy, Torbolton, March, Richmond, New Edinburgh.

Le rapport est adopté et le conseil s'ajourne jusqu'à deux heures p. m.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le préfet prend son siège à deux heures. Tous les membres sont présents, excepté M. Henderson, de New Edinburgh.

Sur motion proposée par M. Barry, secondée par M. Beatty, le règlement concernant la répartition des taxes est lu pour la première fois.

Il est proposé par M. Dawson, secondé par M. Beatty, que la

somme de \$500 soit votée aux différentes associations agricoles du comté et divisée comme suit : au comté, \$200, et à chacun des townships de Fitzroy, Huntley, Masch, Osgoode, Gloucester, North Gower et Marlboro', la somme de \$20. Adopté sur division.

M Stuart propose, seconde par M. Morgan, que la somme de \$17,000 soit votée pour les dépenses du comté pour l'année courante.

Après quelques remarques faites par MM. Cummings et Morgan, le conseil s'ajourne.

SAMEDI, 14 JUIN 1884.

Le conseil s'est ouvert à 10 hrs ce matin, sous la présidence du préfet Craig.

Le règlement concernant la répartition des taxes est lu une deuxième et troisième fois et adopté.

Sur motion proposée et secondée le conseil ordonne qu'une lampe soit placée et allumée tous les soirs au pont Cummings.

Le rapport du trésorier est présenté. Sur motion proposée et secondée le rapport est adopté.

La question concernant la nomination d'un ingénieur pour le comté est renvoyée à la prochaine session du conseil, au mois de décembre prochain, M. Porter, retenant sa position comme ingénieur jusqu'à cette date.

Une pétition du gouverneur de la prison M. W. Kehoe, demandant une augmentation de salaire de \$250 est rejetée sur division.

Il est proposé par M. Cummings, secondé par M. Clark, que la somme de \$100 soit ajoutée au salaire de M. W. Kehoe—Adopté.

Après plusieurs remarques faites dans l'intérêt du comté, le conseil s'ajourne jusqu'au mois de décembre prochain.

LES MARCHÉS

Les marchés d'Ottawa étaient bien pourvus de produits de toute sorte, ce matin. Les prix variaient comme suit :

Bœuf par 800 lbs, \$8 à \$9; lard, \$8 à \$9.50; agneau, 7 à 8c la livre; mouton, 6, 7 et 8c la livre; veau, 5, 6, 7 et 8c la livre; dindes, \$1.25 la pièce; canards, \$1 le couple; oies, 75 à la pièce; poulets, 75 à 90c le couple; beurre en tinette, 15 et 16c la livre; beurre frais, 18 à 20c la livre; œufs, 15 à 16c la doz; pommes de terre, 70 à 80c la poche; concombres, \$1.50 la doz; raves, 25c par douzaine de paquets; salade, 30c par douzaine de paquets; avoine, 50c le minot; foin, \$9 à 10.50 la tonne.

CUEILLETES DU REPORTER

Deux cents personnes ont visité le musée géologique, cette semaine.

Nos lecteurs trouveront sur la deuxième page, le programme de la procession de demain.

Les membres du conseil du comté de Carleton, sont partis cette après-midi.

Le programme du Dime Pavillon la semaine prochaine, sera composé de 15 acteurs étrangers.

Le comité d'organisation pour la célébration du 1er juillet à Ottawa s'est assemblé à l'hôtel de ville, hier soir.

Épargnez-vous donc d'avoir chaud—Habits d'alpaca pour \$1.75, en toile \$1. Grandeur plus petites pour garçons, 75 cts., au No. 1 Store, coin des rues Nicholas et Rideau.

Le vapeur Peerless fera à l'avenir un voyage à Templeton tous les dimanches. Le départ d'Ottawa aura lieu à une heure de l'après-midi.

Le corps de musique de Sainte-Anne ne prendra pas part à l'excursion de la Saint-Jean-Baptiste, qui aura lieu d'Ottawa à Montréal, le 23 courant.

M. N. Potvin, d'Ottawa, a été nommé agent pour l'association de Prévoyance, conjointement avec M. Ch. Pinchard, Bureau, 76 rue Sparks. M. le Dr Saint-Jean sera le médecin de la compagnie.

Demain, après la messe, à la basilique, la société saint-Jean Baptiste se réunira sur le terrain de l'ancien Institut pour prendre part à la procession.

B. SULTZ, président.

La lampe située au pont Cummings, est disparue depuis quelques jours. Hier soir, une collision a eu lieu entre deux voitures contenant plusieurs personnes. Deux personnes qui ont été jetées en bas de leurs voitures ont reçu à la figure des blessures plus ou moins graves.

Il ne faut pas oublier le No. 1 Store où l'on vend des habillements d'enfants, en serge pour \$2 et en coton pour \$1.50, coin des rues Nicholas et Rideau.

M. Henri Filteau, tailleur bien connu à Ottawa, vient d'ouvrir à son compte un établissement de tailleur chez M. A. C. Larose, marchand, 49, rue Rideau. M. Filteau s'est assuré les services de plusieurs tailleurs et couturières de première classe, et il sera en mesure d'exécuter tous les ordres que l'on voudra bien lui confier, que les étoffes aient été achetées chez M. C. Larose ou ailleurs.

Ashburham, Mass., 14 janvier 1880.—J'ai été très malade pendant plus de deux ans. Tous désespéraient de ma guérison. J'avais essayé les médecins les plus habiles, mais ils n'avaient rien fait. J'avais les poumons et le cœur très malade et je ne dormais pas des nuits. Je dis alors à mes enfants que je ne mourrais pas en paix tant que je n'aurais pas fait l'essai des Amers de Houboulin. J'en pris deux bouteilles qui m'ont beaucoup soulagé. Je suis guéri maintenant. Plusieurs malades ici ont vu comme j'avais été guéri, et se servent aujourd'hui avec succès de cette médecine sans pareille les Amers de Houboulin.

MME JULIA G. CUSHING.

SAVONS MÉDICINAUX.—Le docteur V. Perrault, pour se rendre au désir des nombreux clients qui lui ont fait la demande, a placé sur le marché ses savons médicaux, dont l'efficacité est infaillible. Voir l'annonce dans les colonnes de notre journal. Le public ne pourra que se trouver enchanté des effets obtenus par ces savons.

LA PATRIE ILLUSTRÉE

La Patrie publiée à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste un magnifique numéro spécial de 20 pages, format de l'Opinion Publique, avec quatorze pages d'illustration, deux pages de texte et quatre pages de musique. L'impression du journal est aujourd'hui terminée et La Patrie Illustrée est maintenant en vente au bureau de La Patrie et chez les marchands de journaux. Prix 10 cents.

COUR DE POLICE

Présidence du Juge O'Gara

Ottawa, 14 juin 1884.

Moses Grover, accusé d'avoir enfoncé la porte d'une maison sur la rue Friel, à 10 heures du soir, hier, est condamné à \$5 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

John McDougal, accusé d'ivresse, est condamné à \$1 d'amende et les frais.

Rickard Connelly, causant du désordre sur la voie publique, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou quinze jours de prison.

Chs Foubert, accusé d'avoir obstrué la voie publique, est condamné à \$1 d'amende et les frais.

Alphonse Sabourin, accusé d'avoir volé deux concombres, est renvoyé en prison jusqu'à lundi.

Thomas Farley, accusé d'infraction aux lois municipales, est condamné à \$3 d'amende et les frais ou huit jours de prison.

F. Satchell, accusé de vente de boisson après 11 heures du soir et le dimanche, est condamné à \$20 d'amende et \$2 de frais.

N. Doran, accusé de désordre est condamné à \$5 d'amende et \$2 de frais ou huit jours de prison.

COUR DU COMTÉ DE CARLETON

Présidence du juge Lyon

Séance de l'après-midi, 13 juin.

Un cause civile, Smith vs. Fraser, réclamant une somme de \$300 due sur des marchandises est entendue. Les témoins sont examinés. Le juge a pris la cause en délibéré.

John Askey, accusé d'avoir volé une quantité de marchandises appartenant à M. Mortimer, pharmacien d'Ottawa, le 10 juin dernier, comparait à la barre. Les témoins n'étant pas présents, le procès est remis à demain.

La cour s'est ajournée à 5 heures P. M.

Samedi, 14 juin.

La cour s'est ouverte à 10 heures, ce matin.

La cause d'Oborne vs. Kennell, pour coupe de bois contrairement à la loi, occupe la cour pendant cinq heures. M. Macdougall est l'avocat du défendeur, et M. McTavish l'avocat du demandeur. Les dommages réclamés s'élevaient à \$300.

La cour s'ajourne jusqu'à une heure.

Les prisonniers trouvés coupables de vol ont été condamnés à une heure, cette après-midi :

Robert Warner est condamné à 3 ans de détention au pénitencier de Kingston.

Mary Warner, même offense, 2 ans.

Mary Curtis, même offense, 2 ans.

B. Askey, vol, une semaine de prison.

Thos J. J. vol, un mois à la prison aux travaux forcés. Les deux derniers ont été incarcérés à la prison commune du comté.

Dans la cause d'Oborne vs. Kennell, les jurés ont accordé \$20 de dommages et \$10 pour le bois coupé sur la limite d'Oborne, les frais en sus.

Horaires des Chemins de Fer

OTTAWA
PACIFIQUE CANADIEN.—Départ pour l'Ouest: express 10.45 a.m.; express 12.25, 3.45, 10.30, p. m. Pour l'Est: train régulier, 8.15, a. m.; 6.50 p. m.; train rapide, 4.45 p. m.

ATLANTIQUE CANADIEN.—Départ des Chaudières, 7.45 a. m. 4.35 p. m. Le départ de la gare de la rue Elgin à lieu, 15 minutes plus tard.

N.B.—2,000 chapeaux en paille et en féclisse pour hommes et garçons d'une valeur de \$1.00 pour 25 cents chaque au nouveau magasin de \$1.00 et 10 cents; au fameux poste autrefois occupé par M. Flanigan, 137 rue Sparks.

1,500 personnes visitent ce magnifique magasin tous les jours, et tous s'en retournent avec la joie dans le cœur.

D. A. HARPER, de Montreal, Propriétaire.

AVIS SPECIAUX

Iroquois.—L'automne dernier, une centaine de sauvages Iroquois sont montés dans les chantiers de la rivière Ottawa pour passer l'hiver à faire la coupe du bois. Ils sont arrivés à la gare Union ce matin. Le chef ayant aperçu l'enseigne du restaurant l'Iroquois si bien tenu par M. G. Gratton, et alla s'informe si le propriétaire du restaurant était un Iroquois. On lui répondit que le grand père était sauvage, sur ce, le chef de la troupe alla chercher les sauvages et s'emparèrent du restaurant. Les sauvages se trouvant si bien de la bonne qualité des liqueurs, vins et cigares et de la table qui est toujours richement garnie qu'ils ne voulaient plus quitter le restaurant. M. Gratton a été forcé de faire venir un détachement de la police du gouvernement pour leur faire faire place aux nombreux visiteurs qui arrivent tous les jours à ce restaurant populaire.

M. Victor Bélanger, doreur et argenteur de Québec, est arrivé à Ottawa ces jours derniers, et ouvrira ces jours-ci un atelier sur la rue Sussex. M. Bélanger est actuellement fixé au N. 63, rue Murray. Il est prêt à exécuter toute commande que l'on voudra bien lui confier, en attendant son nouveau local.

Au clergé.—Toute espèce d'ornements d'église, tels que vases, calices, patènes, ciboires, crucifix, ostensoirs, burettes, encensoirs, chandeliers et autres ornements d'autels. Calices et ciboires dorés au vermeil, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa.

4 juin

IMPORTATIONS.—Un assortiment complet de souvenirs de Première communion, de livres, d'images, de chapelets, de médailles, de crucifix, de bénitiers, ainsi qu'une grande variété d'autres objets nouveaux, viennent d'être reçus chez

P. C. Guillaume, 455 rue Sussex.

On demande 100 couturières pour faire des habits. Les plus haut prix seront payés pour les habits militaires. S'adresser chez P. C. AUCLAIR, rue Sparks.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

SERVEZ VOS INTÉRÊTS.—Montres et bijouteries de toutes sortes, dans les derniers goûts et de toute qualité. Chaque article est garanti tant qu'on le représente, sinon la vente est nulle. Réparations garanties. Verres de montres 10 cents seulement. H. NÔREZ, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House."

Cher Monsieur.—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car l'en ai fait usage pendant dix ans, dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résulte de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

La Sprucine.—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

AVIS UNION ST-JOSEPH

Les membres de l'Union St-Joseph sont priés de se réunir à leur salle, coin des rues York et Dalhousie, demain (Dimanche) à 9 h. a.m. pour prendre part à la procession.

J. VINCENT, Président

E. J. LAYERDURE, Sec-Arch.

DECOUVERTE SCIENTIFIQUE

Savons Médicinaux du Dr V. Perrault DE SAINT-EUSTACHE

Après avoir pendant plus de trente ans étudié spécialement la DERMATOLOGIE, et après avoir même, dans ce but, passé quelques années dans les hôpitaux de Paris, le Dr V. PERRAULT vient de recueillir le fruit de ses travaux en faisant la découverte de propriétés médicinales propres à guérir toutes les affections de la peau.

Ju-qu'à ces derniers temps, le Dr Perrault s'était refusé au projet de mettre sur le marché les savons qu'il préparait d'après les données de sa découverte; mais sur les sollicitations d'un grand nombre de ses confrères et amis, et désireux de venir en aide à la pauvre humanité souffrante, il croit devoir aujourd'hui les mettre à la disposition du public.

L'indépendance de fortune du Dr V. Perrault le met à l'abri de tous les préjugés que le charlatanisme a pu soulever jusqu'à ce jour dans l'esprit du public, surtout en ces matières médicales. Il suffit de savoir, comme l'a si bien dit le Dr D. Marsil, dans une lettre qu'il adressait au Dr O. Perrault, le 6 juillet 1883, que celui-ci ait été inspiré des travaux des spécialistes les plus autorisés, tel que Hebra, Koposy, Cazenave, etc., pour cesser de croire que le Dr Perrault veuille exploiter le public. Les charlatans prétendant d'ordinaire, par un seul onguent, un seul sirop, etc., guérir toutes les maladies possibles et impossibles, il y a là un contre bon sens évident.

Il n'en est pas de même pour les Savons médicaux du Dr V. Perrault. Dans chacune des espèces de savons qu'il prépare, et qui sont au nombre de 18, il fait entrer des médicaments adaptés à la maladie qu'il s'agit de guérir. On comprend facilement, en effet, que le rife, les datrhes, le rhumatisme, la teigne, les hémorrhoides, etc., que toutes ces maladies, différant entre elles, ne sauraient être guéries par le même remède. Il faut donc pour chacune de ces maladies des propriétés médicinales différentes. Qu'on en fasse usage, que les malades essaient ces savons, et tous ne pourront manquer d'en proclamer l'excellence, comme les savants auxquels ils ont été soumis.

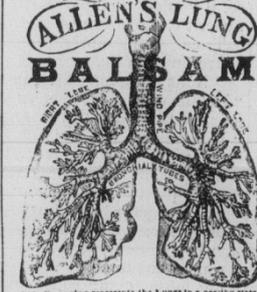
NUMEROS ET USAGES DES SAVONS MÉDICINAUX

Table with 2 columns: Savon No and Description. Includes items like Savon No 1-Pour démangeaisons, Savon No 2-Désinfectant, etc.

EN VENUE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Dépôt général et fabrique à Saint-Eustache; J. A. PAQUIN, Propriétaire.

31 mai



ALLEN'S LUNG BALSAM.

LE REMÈDE POUR GUÉRIR LA Consommation, la Toux, les Rhumes, L'ASTHME, LE CROUP.

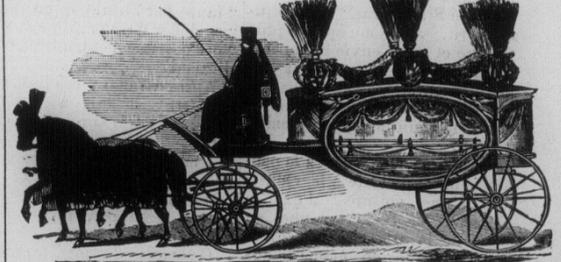
Et toute Affection de la Gorge, des Poumons et des Organes Pulmonaires.

PAR SON USAGE SUIVI, LA CONSOMPTION A ÉTÉ GUÉRIE.

Lorsque d'autres remèdes et Médecins n'avaient pu effectuer la guérison.

Recommandé par les Médecins, Ministres et Gardes-Malades; en un mot, par tous ceux qui en ont fait un essai raisonnable. Il soulage rapidement.

Commence Expectoration il n'a pas d'égale. L'enfant le plus d'élic peut le prendre sans danger. Il n'occasionne pas d'OPHIUM sous aucune forme. La manière de s'en servir accompagnée chaque bouteille. En vente chez tous les Pharmaciens.



Joseph SENECAL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

COIN DES RUES

DALHOUSIE et YORK, Ottawa.

Harmoniums, PIANO,

UXBRIDGE et THOMAS. WILLIAMS de TORONTO.

À VENDRE, CONDITIONS TRÈS FACILES.

R. W. MARTIN & SON,

36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à \$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une limitation de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT: Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débetures garanties par les terres conbédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg. Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs